### REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Côte d'Or

#### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents au Conseil Syndical

> 52 50 33 Date de la convocation :

23/03/2023 **Date d'affichage** 23/03/2023

Vote:

Abstention: /
Pour : 35
Contre : /

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DU COMITE SYNDICAL DU S

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le
S ID: 021-252107917-20230404-2023\_04-DE

SEURRE VAL DE SAONE

# Séance du mardi 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

#### Présents:

Marc JAUDAUX – Dominique CAIRE - Alain PAUTET – Yves EUVRARD – François PERRIN – Laurence JACOTOT – Frédéric PERRIN – Sébastien FAGOT – Sébastien THEVENIN – Denis MALUTA – Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET – Jean-Marie BAULAND – Jean Paul VIVIEN - Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Aurore MOLARD – Céline GILARDET – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Sophie CHAVATTE – Henri MAUCHAMP – François LORENZI - Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Sébastien DELACOUR – Nicolas GAUTHRON – Alain BECQUET - Magali CHIFFLOT

<u>S'étaient excusés</u> : Jean-Christophe GUITTON – Camille SIMAR – Thierry MINET (pouvoir donné à M. VALENTIN) – Matthieu MICHAUD - David HIEZ (Pouvoir donné à M. LEVEQUE) – Martine DECHAUD – Jack DUBIEF – François VARIOT

<u>Etaient absents</u>: Eric CHEVALLET – Yann PETIOT –Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Pascal JEANNIARD – Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC– Rachel BARBIER –Jean-Michel VERPAUX

N° 4/2023 <u>Secrétaire de séance</u> : Gilbert VALENTIN

### **OBJET:** Compte de gestion 2022

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

ancas ed lav errues xuas uvis - 00668

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
ABCRITES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 654 618,16	2 299 150,00	6 951 776,16
Titres de recette émis (b)	1 108 790,79	828 130,80	1 936 921,59
Réductions de titres (c)		6 930,00	6 930,00
Recettes nettes (d - b - c)	1 138 790,79	821 200,80	1 929 991,59
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 654 618,16	2 299 168,00	6 953 776,16
Mandats émis (f)	789 854,16	725 497,22	1 515 351,38
Annulations de mandate (g)	l:	74 223,82	74 223,62
Depenses nettes (h = f - g)	799 854,16	651 273,40	1 441 127,56
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	318 936,63	169 927,40	48B 864,03
(b - d) Déficit	·	1	

Considérant que le compte de gestion 2022 qui nous a été soumis par le receveur n'appelle aucune observation de notre part,

- 1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,
- 2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents approuve celui-ci.

Pour extrait conforme, le 4 av 17023 Le Président, Sébastien BELONGEY